



Prise en compte de l'espérance de vie dans les modèles de simulation des régimes

Groupe de travail du COR
30 juin 2021

Secrétariat général du COR

Présentation générale du dossier

- Suite de la séance de février « Inégalités et évolutions récentes de l'espérance de vie »
- Problématique du dossier : **Comment est prise en compte l'espérance de vie dans les modèles de simulation des régimes ?**
- **1^{ère} partie** : Bilan des réponses au questionnaire transmis aux régimes début 2021
 - Présentation des documents n°2 et 2bis (SG COR)
- **2^{ème} partie** : Focus sur la mortalité dans les principaux régimes
 - Présentation de la CNAV : « La mortalité dans Prisme : état des lieux et évolutions » (document n°5)
 - Présentation du SRE : « Mortalité des affiliés de la FPE » (document n°7)
 - Présentation de la CNRACL « Espérance de vie des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers » (document n°8)
- **3^{ème} partie** : L'impact sur les projections financières (document n°3, SG COR)

Synthèse des réponses des régimes au questionnaire relatif aux tables de mortalité et aux méthodes mises en œuvre

Documents n°2 et n°2bis (SG COR)

Le questionnaire transmis aux régimes

- **16 régimes ont répondu au questionnaire avec 4 objectifs :**
 - Savoir si les régimes utilisent les tables de mortalité de l'INSEE ou des tables de mortalité propres ;
 - Le cas échéant, connaître les méthodes d'estimation des tables de mortalité des régimes ;
 - Identifier les critères de différenciation de la mortalité dans les régimes ;
 - Comprendre comment les régimes adaptent leur modèle de simulation en cas de révision des hypothèses démographiques de l'INSEE.

Le modèle de microsimulation de l'INSEE, Destinie (voir document n°4) :

- Le modèle retient les tables de mortalité de l'INSEE (avec possibilité de tables alternatives) ;
- Une option du modèle applique une mortalité différenciée par niveau de diplôme.

Les régimes observent souvent des taux de mortalité différenciés au sein de leur population

- Des régimes observent des taux de mortalité différents entre leur population d'affiliés et l'ensemble de la population française (taux de mortalité de l'INSEE) mais aussi entre certaines sous-catégories au sein de leur population
- Dans la séance de février dernier, il a été rappelé **qu'une personne vit d'autant plus longtemps qu'elle appartient à une CSP élevée, qu'elle est diplômée ou qu'elle dispose d'un niveau de vie élevé**
- Le **document n°2 recense les critères discriminants** en termes de mortalité qui ont été identifiés par les 16 régimes interrogés :

Le sexe	Assurés invalides / non invalides	Profils de carrière : cadres et non cadres	Catégorie hiérarchique (pour la FP)	Le type de pension perçue (indirectement l'état de santé)
Catégorie active / sédentaire dans la FP	Caractère civil / militaire	Le niveau de diplôme	Bénéficiaires de droits propres / de droits dérivés	

7 régimes sur 16 utilisent exclusivement les tables de l'INSEE pour la mortalité des pensionnés

- Plusieurs raisons peuvent expliquer ce choix :
 - La mortalité de la population d'affiliés est très comparable à celle de la population française ;
 - Les effectifs d'affiliés au régime sont trop faibles pour faire des estimations fiables de mortalité ;
 - Par disposition réglementaire (application des tables TGF05 et TGH05 de l'INSEE)

Banque de France	CNBF	CRPEN	CNAVPL
FSPOEIE	RATP	ENIM	

Note : La MSA utilise les tables de l'INSEE mais uniquement pour les salariés agricoles

- L'application des tables de mortalité de l'INSEE peut conduire à un biais prudent pour l'évaluation des engagements du régime : c'est le cas du régime de la Banque de France et du régime spécial de la RATP

9 régimes sur 16 élaborent des tables de mortalité propres

- **Par ajustement des tables de l'INSEE** : décalage d'année ou par application de coefficients d'abattement
- **Par modélisation** (voir présentation des régimes et documents n°5 à 9) : dans ces modèles, les sous-populations (hommes/femmes ou cadres/non cadres etc.) sont caractérisées par des coefficients de mortalité propres qui sont ensuite comparés aux coefficients de référence de l'INSEE

Par ajustement des tables de l'INSEE	Par une modélisation propre
IRCANTEC	CPRPSNCF
MSA (non-salariés agricoles)	CNAV
CNIEG	SRE
Régime des Mines	AGIRC-ARRCO
	CNRACL

Actualisation en cas de révision des hypothèses de l'INSEE

- Il est plutôt aisé et rapide d'intégrer de nouvelles hypothèses démographiques dans les modèles des régimes qui utilisent exclusivement les tables de l'INSEE
- Cela peut prendre de 1 à 6 mois pour les autres régimes : ce serait 6 mois pour l'AGIRC-ARRCO par exemple si le régime envisageait de renouveler sa base de données pour recalculer ses coefficients de mortalité.



Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)